

ACCUEIL DE JOUR

Accueil sans hébergement

10

places
NIORT

C'est un dispositif alternatif entre le domicile et un hébergement en établissement ; il peut être à temps complet ou à temps partiel.



Ce dispositif s'adresse particulièrement à des personnes vivant seules ou au domicile de leur famille ; il favorise la mise en contact avec d'autres personnes en vue de rompre l'isolement et développer des relations sociales.

Ouvert du lundi au vendredi, de 8H30 à 17H30.

Les personnes accueillies bénéficient de certaines prestations communes au foyer de vie, à savoir :

- ❖ restauration,
- ❖ activités occupationnelles et de loisirs,
- ❖ accompagnement individualisé.
- ❖ activités thérapeutiques :
ergothérapie, psychomotricité, soutien psychologique.

La diversité des services au sein des établissements de l'association favorise opportunité, mobilité et transversalité des prestations.

❖ Environnement, transport et accessibilité

Situé au cœur de la ville, le foyer de vie de Niort bénéficie d'un cadre particulièrement calme et agréable.

Les transports du domicile à l'établissement sont à la charge de la personne ; possibilité de faire appel au Transport Adapté de l'Agglomération Niortaise si vous habitez Niort ou la C.A.N (Communauté d'Agglomération Niortaise).

❖ Restauration

La restauration est assurée sur place par un prestataire qui propose chaque jour des repas variés, élaborés par une diététicienne.

Les personnes accueillies ont la possibilité de partager leur repas avec leurs proches en salle des convives.

❖ Accompagnement

L'accompagnement est assuré par une équipe interdisciplinaire qualifiée. L'objectif vise le bien être physique et psychologique des personnes accueillies.

Les actions sont diverses : entretiens individualisés, activités, ateliers, actions thérapeutiques, bilan de séjour.

Le projet personnalisé tient compte des attentes des personnes accueillies et de l'individualisation de leur accompagnement. Nous nous inscrivons dans une démarche partagée (adhésion, évaluation, analyse de la situation, projet, révision, décision).

ACCUEIL MÉDICALISÉ

Accueil avec hébergement

17

places

CHATILLON
sur THOUET

Le Foyer d'Accueil Médicalisé est une structure d'habitation et de vie complétée dans sa mission par des actes de soins et d'assistance dans la vie quotidienne.



L'accueil médicalisé permet de garantir une prise en charge et un accompagnement individualisé qui respectent et prennent en compte la santé, les soins, le bien être et le maintien de l'autonomie.

Au quotidien, le Foyer d'Accueil Médicalisé propose un accompagnement dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte des potentialités, besoins et du degré d'autonomie des personnes accueillies. Cet accompagnement se réalise en lien avec les services médicaux, hospitaliers et les centres de rééducation fonctionnelle.

Une stimulation et des activités contribuent à maintenir l'autonomie.

Les personnes accueillies en Foyer d'Accueil Médicalisé bénéficient de prestations conjointes avec le foyer de vie :

- ❖ restauration,
- ❖ activités occupationnelles et de loisirs,
- ❖ prise en charge médicale, paramédicale et thérapeutique,
- ❖ accompagnement individualisé.

La diversité des services au sein des établissements de l'association favorise opportunité, mobilité et transversalité des prestations

❖ Environnement, transport et accessibilité

Le Foyer d'Accueil Médicalisé est installé sur le même site que le foyer de vie de Châtillon sur Thouet. L'établissement bénéficie d'un cadre particulièrement calme et agréable.

A proximité de l'établissement, vous trouverez des services et commerces (coiffeur, épicerie, boulangerie, presse...).

L'établissement est desservi par les transports en commun locaux et proche du centre ville.

En fonction de votre autonomie, certains transports pourront être assurés par l'établissement.

❖ Restauration, hébergement

Le Foyer d'Accueil Médicalisé compte 17 studios individuels avec salles de bain privatives.

La restauration est assurée sur place par un prestataire qui propose chaque jour des repas variés élaborés par une diététicienne.

Les personnes accueillies ont la possibilité de partager leur repas avec leurs proches en salle des convives.

❖ Accompagnement

Une attention particulière est accordée à la dépendance, à l'adaptation des soins et au confort des personnes accueillies.

L'accompagnement est assuré par une équipe interdisciplinaire qualifiée. Son objectif est de favoriser votre bien être physique et psychologique.

Les actions sont diverses : soins individualisés, entretiens individualisés, activités, ateliers, actions thérapeutiques, bilan de séjour.

Le projet personnalisé tient compte des attentes de la personne accueillie et du besoin d'individualisation de leur accompagnement. Nous nous inscrivons dans une démarche partagée (adhésion, évaluation, analyse de la situation, projet, révision, décision).

ACCUEIL PERMANENT

Accueil avec hébergement

66

places

CHATILLON
sur THOUET
NIORT

Le foyer de vie est une structure d'habitation et de vie, organisant des activités occupationnelles autour de la vie quotidienne et des centres d'intérêts de la personne accueillie



L'accueil permanent apporte une réponse adaptée aux besoins et au rythme de la personne en termes d'hébergement, de socialisation, d'épanouissement et de soins.

L'accompagnement au quotidien s'organise pour maintenir les acquis, faire émerger les aptitudes et capacités, faire valoir l'expression.

66 places d'accueil permanent sont réparties sur deux sites d'hébergement :

34 places à Châtillon-sur-Thouet,

32 places à Niort.

Les établissements d'accueil délivrent certaines prestations :

- ❖ hébergement,
- ❖ restauration,
- ❖ activités occupationnelles et de loisirs,
- ❖ prise en charge paramédicale et thérapeutique,
- ❖ accompagnement individualisé.

La diversité des services au sein des établissements de l'association favorise opportunité, mobilité et transversalité des prestations.

❖ Environnement, transport et accessibilité

Les foyers de vie de Châtillon-sur-Thouet et de Niort offrent des cadres de vie particulièrement calmes et agréables.

A proximité de chaque établissement, vous trouverez des commerces et services (coiffeur, épicerie, boulangerie, presse...).

Chaque établissement est desservi par les transports en commun locaux, et proche du centre ville.

❖ Restauration, hébergement

Le foyer de vie de Châtillon-sur-Thouet compte 34 studios individuels avec salle de bain privative.

Le foyer de vie de Niort compte 32 chambres disposant de salle de bains avec douche, lavabo et WC. Certaines salles de bain sont mitoyennes.

Chaque établissement est équipé pour garantir confort et sécurité.

La restauration est assurée sur place par un prestataire qui propose chaque jour des repas variés, élaborés par une diététicienne.

Les personnes accueillies ont la possibilité de partager leur repas avec leurs proches en salle des convives.

❖ Accompagnement

L'accompagnement et les soins sont assurés par une équipe interdisciplinaire qualifiée. Son objectif vise le bien être physique et psychologique des personnes accueillies.

Les actions sont diverses : soins et entretiens individualisés, activités, ateliers, actions thérapeutiques, sorties, etc. ...

Le projet personnalisé tient compte des attentes des personnes accueillies et du besoin d'individualisation de leur accompagnement. Nous nous inscrivons avec vous dans une démarche partagée (adhésion, évaluation, analyse de la situation, projet, révision, décision).

STRUCTURE INTERMEDIAIRE

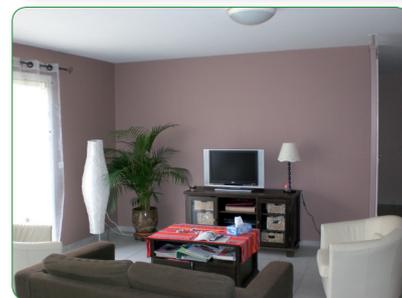
Accueil avec hébergement

10

places

CHATILLON
sur THOUET
NIORT

C'est un petit collectif accueillant des personnes désireuses de se réapproprier des actes du quotidien et de préparer leur accès à l'autonomie.



La structure intermédiaire propose une étape dans la préparation d'un projet de vie à domicile ou une expérience dans un cadre favorisant la prise d'autonomie avec un fonctionnement sécurisant et un accompagnement au quotidien.

L'association dispose d'une structure intermédiaire à Châtillon-sur-Thouet et à Niort.

Chacune des structures est spécifique dans sa configuration.

Les personnes accueillies peuvent bénéficier de certaines prestations communes aux foyers de vie :

- ❖ activités occupationnelles,
- ❖ prises en charge thérapeutiques et paramédicales.

La diversité des services au sein des établissements de l'association favorise opportunité, mobilité et transversalité des prestations.

❖ Environnement, transport et accessibilité

A Châtillon-sur-Thouet comme à Niort, chacune des structures est à proximité de commerces et de services (coiffeur, épicerie, boulangerie, presse...).

Chaque structure est desservie par les transports en commun et dispose d'un véhicule adapté pour assurer la permanence avec les services du foyer de vie et autres accompagnements.

❖ Restauration, hébergement

A Châtillon-sur-Thouet :

2 maisons jumelées, comprenant 3 chambres chacune

Pour cette structure, la restauration quotidienne se réalise par liaison froide, certains repas sont préparés sur place avec l'accompagnement des professionnels.

A Niort :

1 appartement de 2 places et une maison adaptée pour accueillir 3 personnes à mobilité réduite, et un studio d'expérimentation à la vie autonome.

Dans cette structure, les repas sont confectionnés par les personnes accueillies avec l'aide des professionnels.



❖ Accompagnement

L'accompagnement est assuré par des professionnels qualifiés. L'objectif vise le bien-être physique, psychologique et le soutien du besoin d'indépendance.

Les activités de vie quotidienne sont la base du travail d'accompagnement en lien avec le projet de vie à domicile des personnes accueillies.

La vie à la structure intermédiaire est organisée à partir de temps collectifs et individuels.

ACCUEIL TEMPORAIRE

Accueil avec hébergement

3
places
NIORT

C'est un accueil ponctuel au sein du foyer de vie pour des personnes en provenance de leur domicile ou d'un établissement.



L'accueil temporaire répond aux demandes suivantes :

- ❖ Séjour de rupture,
- ❖ Préparation à un changement d'établissement,
- ❖ Attente d'une place en établissement,
- ❖ Situations d'urgence.

L'accueil temporaire permet également un soutien aux aidants familiaux.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'accueil temporaire est limité à 90 jours par an, en un seul ou plusieurs séjours.

Les personnes accueillies sur ce dispositif bénéficient de certaines prestations communes au foyer de vie :

- ❖ restauration,
- ❖ activités occupationnelles et de loisirs,
- ❖ prise en charge paramédicale et thérapeutiques,
- ❖ accompagnement individualisé.

La diversité des services au sein des établissements de l'association favorise opportunité, mobilité et transversalité des prestations.

❖ Environnement, transport et accessibilité

L'accueil temporaire est intégré au foyer de vie de Niort. Celui-ci est situé au cœur de la ville et bénéficie d'un cadre particulièrement calme et agréable.

A proximité de l'établissement, se trouvent des commerces et services (coiffeur, épicerie, boulangerie, presse...).

L'établissement est desservi par les transports en commun de la Communauté d'Agglomération.

❖ Hébergement, restauration

L'accueil temporaire se réalise en chambre individuelle. Les chambres sont équipées pour garantir confort et sécurité et elles disposent de salles de bains avec douche, lavabo et WC.

La restauration est assurée sur place par un prestataire qui propose chaque jour des repas variés élaborés par une diététicienne.

Les personnes accueillies ont la possibilité de partager leur repas avec leurs proches en salle des convives.

❖ Accompagnement

L'accompagnement et les soins sont assurés par une équipe interdisciplinaire qualifiée. Son objectif vise le bien être physique et psychologique des personnes accueillies.

Les actions sont diverses : soins et entretiens individualisés, activités, ateliers, actions thérapeutiques, bilan de séjour.

Le contenu de l'accompagnement est fixé par le document individuel de prise en charge co-établi au préalable du séjour.

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale – S.A.V.S

Accueil sans hébergement

10
places
CHATILLON
sur THOUET

Ce service apporte un appui à l'autonomie par une aide concrète dans les actes de la vie quotidienne et sociale à des personnes handicapées qui vivent à leur domicile.



Ce dispositif s'adresse particulièrement à des personnes seules ou en couple vivant à leur domicile.

Les professionnels interviennent pour :

- ❖ apporter une aide à la vie quotidienne (courses, établir un budget, accompagnement dans les démarches administratives, coordination des aides humaines ...),
- ❖ favoriser l'accès aux soins (suivi médical, prévention ...),
- ❖ stimuler l'inscription dans des activités diverses en vue de favoriser une intégration sociale et rompre l'isolement.

Les personnes accueillies peuvent bénéficier d'un soutien psychologique au sein des établissements de Châtillon-sur-Thouet.

La diversité des services au sein des établissements de l'association favorise opportunité, mobilité et transversalité.

❖ Environnement, transport et accessibilité

Situé au centre de Parthenay, le bureau du SAVS est localisé au 45 rue Jean Jaurès.

C'est un lieu de permanence et de rencontre, d'information et d'échanges accessible aux personnes à mobilité réduite.

Un espace cuisine permet des temps de convivialité et d'activité.

❖ Restauration, hébergement

Les personnes qui bénéficient de ce service vivent de manière indépendante : en location, en accession à la propriété ou au domicile d'une famille ou d'un conjoint.

Le service dispose d'un appartement « CLE » en vue d'établir un projet d'accès à la vie indépendante. Ce dispositif permet aussi une passerelle pour les personnes vivant en établissement ou au domicile familial.

❖ Accompagnement

L'accompagnement sera assuré par des professionnels qualifiés. Leur objectif vise le bien être physique et psychologique des personnes accueillies.

Leurs interventions sont diverses : entretiens individualisés, activités, interventions au domicile, etc. ...

Le contrat d'accompagnement tient compte des attentes du bénéficiaire et de l'individualisation de l'accompagnement. Nous nous inscrivons dans une démarche partagée (adhésion, évaluation, analyse de la situation, projet, révision, décision).

Coût des prestations

Base : arrêtés des prix de journée à compter du 1^{er} juillet 2016
 et montant de l'AAH au 01.04.2016
 + décision tarifaire de l'ARS du 08.08.2016

TYPE D'ACCUEIL	PRIX DE JOURNÉE À CHATILLON	PRIX DE JOURNÉE À NIORT	PARTICIPATION DES USAGERS
	Financé par L'Aide Sociale Départementale		
Accueil permanent	219,77 €	219,38 €	Le département fixe et finance le prix de journée. L'utilisateur contribue au prorata de ses revenus (sa contribution est calculée pour qu'il conserve à sa disposition au minimum 30 % du montant mensuel de l'AAH, à taux plein, soit 242,53 €)
Structure intermédiaire	136,91 €	171,61 €	
Accueil Temporaire		241,78 €	Une participation de l'utilisateur à hauteur de 18 € par jour, le reste du prix de journée étant pris en charge par l'Aide Sociale.
Accueil de jour		146,80 €	Une participation de l'utilisateur à hauteur de 12 € par jour, le reste du prix de journée étant pris en charge par l'Aide Sociale.
Foyer d'Accueil Médicalisé	Hébergement 127,27 €		Le département fixe et finance le prix de journée pour les frais d'hébergement et d'animation. L'utilisateur contribue au prorata de ses revenus (sa contribution est calculée pour qu'il conserve à sa disposition au minimum 30% du montant mensuel de l'AAH, soit 242,53 €)
	Soins 71,73 €		L'ARS fixe et finance le prix de journée pour les dépenses afférentes aux soins liés au handicap, aux personnels médicaux et paramédicaux.
Service d'Accompagnement à la Vie Sociale	26,87 €		Tarif fixé et financé par le département. Gratuit pour l'utilisateur.